



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GABRIELLE-ROY

En visioconférence

Procès-Verbal de la
Réunion du mercredi 8 novembre 2023 à 19h00

1- Accueil

Monsieur Alliance souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2- Présences et quorum

Membres CÉ :			
Séraphin ALLIANCE Président	✓	Mercidieu DOREUS Parent	
Medji AUGUSTIN Représentante du personnel soutien	✓	Nadia JABARI Parent	
Julie BELLAVANCE Représentante du personnel non enseignant		Pamela MARTINS-CARREIRA Représentante du personnel soutien (Substitut)	
Sabiha BOUAZIZ Représentante du personnel soutien (Substitut)		Lili PELLETIER Représentante du personnel enseignant	✓
Rosanna BRUNO Représentante du personnel du service de garde	✓	Véronique ROY Représentante du personnel non enseignant (substitut)	✓
Marie-Hélène BUSILACCHI Représentante du personnel non enseignant (Substitut)		Fatima SABRI Parent	✓
Laurence CHAREST Représentante du personnel non enseignant (Substitut)		Reda TIBOURTINE Représentant substitut au comité de parents et vice-président	✓
Sylvie CLERMONT Représentante du personnel enseignant	✓	Pascal TOUSSAINT Représentant du personnel enseignant	✓
Isabelle CROTEAU Représentante du personnel soutien (Substitut)		Anis TRIFI Représentant au comité de parents	✓
Membres non-votant			
Andrée-Anne DUPUIS-RÉGIMBALD , directrice adjointe			✓
Geneviève JACQUES , Directrice adjointe			✓
Caroline PETRUCCI , Directrice			✓

3- Adoption de l'ordre du jour (GR231108-01)

Monsieur Alliance explique aux membres le contenu de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Tibourtine, secondé par monsieur Alliance,

et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

En l'absence du membre du personnel de soutien, le point 8.6 est retiré de l'ordre du jour.

4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023 (GR231108-02)

Il est proposé par madame Bruno, secondé par monsieur Toussaint,
et résolu :

Que le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023 soit adopté tel que proposé.

5- Suivis au procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023

5.1 Coordonnées des membres

Madame la présidente propose d'échanger les adresses courriels des membres du C.É. pour permettre la communication et numéro de téléphone pour urgence.

Les membres sont en accord avec cette proposition. Madame Petrucci leur fera parvenir le tableau des coordonnées par courriel.

6- Points en adoption

6.1- Modalités d'application des moyens pour interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des appareil mobiles personnels par les élèves (GR231108-03)

Considérant la Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire ;

Considérant que la direction de l'école Gabrielle-Roy a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, des modalités d'application des moyens pour interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des appareil mobiles personnels par les élèves ;

Considérant que les modalités proposées par la direction ont été élaborées avec la participation des membres du personnel;

Il est proposé par monsieur Alliance, secondé par monsieur Trifi,

et résolu :

D'approuver les modalités d'application des moyens pour interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des appareil mobiles personnels par les élèves et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante (Document 6.1).

7- Points en approbation

7.1- Sorties/Activités éducatives 2023-2024 (GR231108-04)

Madame Jacques dépose la programmation des sorties/activités éducatives à venir. Elle ajoute que toutes ces sorties/activités sont financées par différentes mesures ministérielles. (Document 7.1).

Il est proposé par madame Pelletier, secondé par madame Bruno,
et résolu :

QUE la programmation des sorties et activités éducatives soit approuvée tel que présentée.

7.2- Départ hâtif 22 décembre 2023 (GR231108-05)

Madame Petrucci informe les membres que l'équipe-école est à organiser Noël à l'école. Elle sonde le conseil d'établissement à savoir si un départ hâtif pourrait être accordé. Ainsi, la dernière journée des élèves avant les vacances de Noël, le 22 décembre, se déroulerait selon un horaire particulier. Les élèves vivraient leurs derniers moments avec leur enseignant en matinée et dîneraient ensemble. La journée se terminerait à 13h. Le service de garde serait ouvert aux heures habituelles pour les élèves réguliers inscrits.

Il est proposé par madame Pelletier, secondé par monsieur Toussaint,
et résolu :

QUE l'horaire de la journée du 22 décembre soit modifié pour permettre un départ hâtif suite à un dîner dans les classes.

8- Information

8.1 Mot du président

Monsieur Alliance est très heureux de s'investir au conseil d'établissement cette année pour le bien-être et la réussite des élèves de l'école. Il souligne la belle participation des parents à l'assemblée de septembre.

8.2 Mot du représentant du comité de parents

Monsieur Trifi a assisté à l'assemblée générale le 16 octobre dernier où les membres de l'exécutif ont été présentés de même que les rôles des parents au comité de parents. Il a fait parvenir aux membres par courriel le 18 octobre dernier le résumé de cette rencontre :

Chers membres,

Je reviens vers vous suite à l'assemblée générale du comité de parents du CSSPI pour partager avec vous les points discutés lors de cette rencontre.

La rencontre a démarré avec la présentation des membres du comité exécutif de 2022-2023, puis la présentation des postes électifs pour 2023-2024, ainsi que le rôle de chaque membre.

Voici le résultat des élections :

- **Présidente du comité des parents du CSSPI:** Aline Forgnés (était déléguée comité CCSEHDAA)
- **Vice Président:** René Joun (était délégué au comité de transport)
- **Trésorier:** Hassen Siby (réélu)
- **Délégué votant au conseil général de la FCPQ:** Melha Kamel (réélu)
- **Délégué non votant au conseil général de la FCPQ:** Bruno Deleras
- **Membre Représentant au réseau des écoles de Pointe aux Trembles, Montréal Est et des Écoles Spécialisées:** Madame Drouin
- **Membre Représentant le réseau des écoles de St Léonard et Anjou:** Youssef Hassoun
- **Membre Représentant le réseau des écoles de Montréal Nord et Rivière des Prairies:** M. Maxime
- **Délégué comité consultatif de Transport:** Mohamed Azizi

Ensuite la parole a été donnée à la nouvelle présidente pour répondre à quelques questions et donner un aperçu des prochaines échéances.

Clôture de l'assemblée à 20h40.

Il ajoute qu'il aura à consulter les membres du conseil d'établissement ainsi que les parents de l'école sur certains sujets. Il utilisera les adresses courriel pour les membres du conseil d'établissement et il passera par la direction et le site internet de l'école pour les parents de l'école.

8.3 Mot d'un représentant des enseignants

8.3.1- Les livres dans la rue

Sylvie Clermont, enseignante, informe les parents que deux classes ont le plaisir d'accueillir le projet *Les livres dans la rue*. Chaque semaine, Madame Alicia anime des activités autour de la lecture et permet aux élèves d'emprunter ses livres.

8.3.2- Projet eSTIME

Pascal Toussaint, enseignant, informe les parents que 12 classes vivent le projet eSTIME à l'école pour une 2^e année consécutive. Accompagnés par des stagiaires de l'ETS (l'École des Technologies Supérieures), les élèves apprennent la programmation robotique. Il ajoute que les activités Scientifiques réservées aux filles du 3^e cycle complètent bien l'offre scientifique offerte à nos élèves.

8.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

Madame Bruno, technicienne au service de garde, nous présente son service de garde : 15 groupes de service de garde et 19 groupes de dîneurs. Nous avons la chance d'avoir une équipe stable encore cette année. Elle informe les membres que la Ligue de ballon chasseur reprendra au printemps.

8.5 Mot de la représentante du personnel non enseignant

Madame Véronique Roy, psychoéducatrice dans les classes spécialisées, présente son service dédié aux deux classes EDA (élèves en difficulté d'adaptation). Elle intervient directement auprès des élèves pour leur apprendre à gérer leurs émotions, à vivre ensemble et réintégrer éventuellement une classe régulière. Elle intervient également indirectement en rôle conseil auprès des enseignants et éducatrices spécialisées œuvrant dans nos deux classes spécialisées.

8.6 Mot de la direction

8.6.1- Portrait de la clientèle au 30 septembre

Madame Petrucci informe les membres du conseil d'établissement du portrait officiel de la clientèle pour l'année scolaire 2023-2024.

Maternelle	81 élèves	5 classes
1 ^{re} année	86 élèves	4 classes
2 ^e année	94 élèves	5 classes
3 ^e année	106 élèves	4,5 classes
4 ^e année	83 élèves	3,5 classes
5 ^e année	99 élèves	4,5 classes
6 ^e année	80 élèves	3,5 classes
Accueil		
Maternelle	18 élèves	1 classe
1 ^{er} cycle	16 élèves	1 classe
2 ^e cycle	16 élèves	1 classe
3 ^e cycle	23 élèves	2 classes
EDA		
2 ^e cycle	7 élèves	1 classe
3 ^e cycle	7 élèves	1 classe

TOTAL	716 élèves	37 classes
-------	------------	------------

8.6.2- État de situation du projet éducatif : bilan 2018-2023

Madame Petrucci fait état du bilan 2018-2023 du dernier projet éducatif (Document 8.7.2). Il s'agissait de la dernière année du projet éducatif. Un nouveau projet éducatif est présentement en élaboration leur sera présenté dans une prochaine rencontre.

8.6.3- Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

Madame Petrucci informe les nouveaux membres du conseil d'établissement qu'ils doivent suivre la formation obligatoire disponible au : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Les fiches liées aux thèmes abordés lors des rencontres du conseil d'établissement seront toujours jointes aux convocations.

8.6.4- Consultation des élèves

Madame Petrucci informe les membres du conseil d'établissement qu'ils devront consulter les élèves ou un groupe d'élèves au courant de l'année. Cette consultation pourra être faite via le conseil d'élèves.

9- Varia

10- Clôture

La séance se termine à 20h41.